

## Relevé des échanges paritaires

Jeudi 15 octobre

### ***Faciliter et sécuriser les transitions et reconversions professionnelles individuelles et collectives***

Les partenaires sociaux ont pris note de la proposition du Ministère du Travail de créer une nouvelle modalité du CPF de transition (« CPF métiers en tension »). **Ils expriment leur désaccord vis-à-vis de cette proposition, trop complexe à mettre en œuvre.** Pour autant, le sujet des métiers en tension ne doit pas être mis de côté et doit être traité dans le cadre du groupe de travail ad hoc institué par ailleurs par le Ministère du Travail.

Pour répondre aux besoins immédiats générés par la crise sanitaire et économique mais aussi pour anticiper les mouvements à moyen-long terme, les partenaires sociaux s'entendent sur un ensemble de propositions pour optimiser et renforcer les réponses existantes mais sous-dimensionnées.

**Trois préalables ont été identifiés :**

- **L'identification des besoins en qualifications et en compétences des entreprises** (via la mobilisation et le croisement des travaux des OPMQ, des OPCO et des CARIF-OREF, via aussi les travaux de la DARES et de Pôle Emploi sur les métiers en tension).
- **Un cadre d'engagement renouvelé pour décider d'objectifs partagés** en matière de soutien aux transitions et reconversions professionnelles (via l'amélioration des logiques de cofinancement et une coopération entre acteurs à l'échelon territorial).
- **Une information partagée en temps réel pour une évaluation « éclairée » et embarquée**, et le cas échéant un réajustement des objectifs et des solutions.

1. Les transitions et reconversions professionnelles doivent être appréhendées dans leur dimension territoriale, tant au niveau individuel que collectif, et dans un cadre professionnel et interprofessionnel

- a. **Un rôle pivot à confier aux associations Transitions Pro : contribuer à l'animation des conférences des financeurs pour optimiser la prise en charge des projets individuels de transition et/ou reconversion professionnelle**

**Objectifs** : structurer une cartographie des financeurs et actionner les cofinancements en faveur des projets individuels

- b. **Une coopération à renforcer dans les territoires entre les associations Transitions Pro et les OPCO pour sécuriser le cadre des projets collectifs et intersectoriels de transition et/ou reconversion professionnelle**

**Objectifs :**

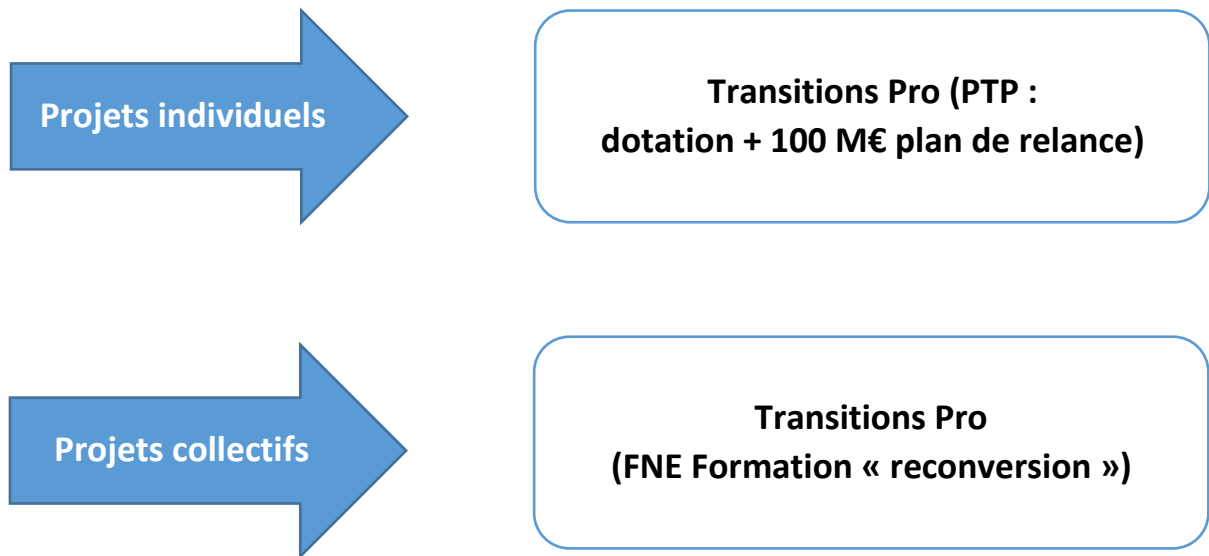
- Mieux identifier les besoins en compétences des entreprises et les passerelles entre secteurs d'activité au niveau des bassins d'emploi
- Mieux informer et accompagner les entreprises et leurs salariés, et cofinancer les projets sectoriels et intersectoriels

2. Pour un accompagnement des projets de transition et/ou reconversion professionnelle qui soit rapide, simple et pragmatique, les partenaires sociaux proposent d'adapter et d'enrichir les outils existants, sans les complexifier

- a. Pour encourager les projets individuels à l'initiative des salariés : **augmenter et optimiser le budget du CPF de transition tout en simplifiant les possibilités de cofinancement**
- b. Pour accompagner les entreprises et les salariés et sécuriser les projets collectifs : **simplifier la procédure d'extension des accords de branche relatifs à la Pro-A d'une part, mobiliser le FNE-Formation et le PIC et accompagner les acteurs des projets issus du dialogue social d'autre part**

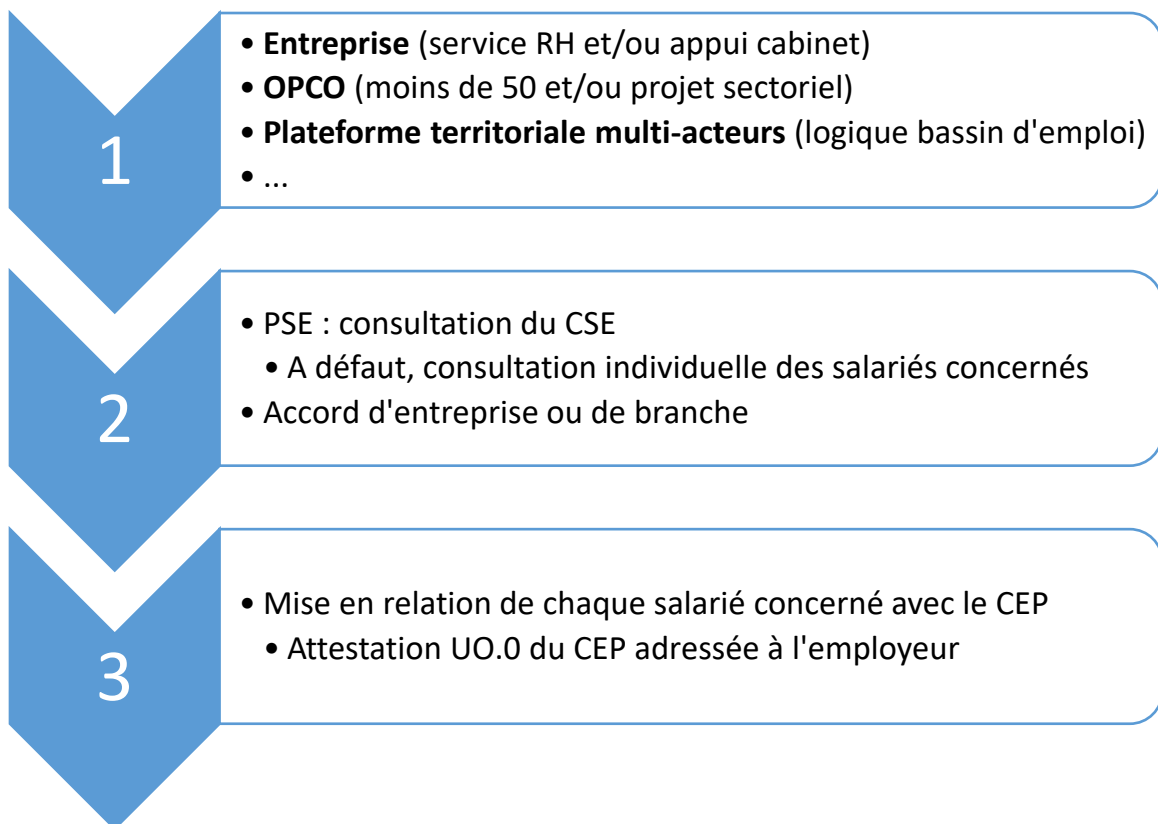
**Objectifs :**

- Permettre aux entreprises et aux salariés de mobiliser effectivement la Pro-A en assouplissant les critères d'éligibilité des certifications professionnelles et en accélérant les procédures d'extension des accords de branche
- Permettre, selon la taille des entreprises, par accord d'entreprise ou de branche ou dans le cadre d'un PSE, le cofinancement des parcours de transition et/ou de reconversion professionnelle tout en mobilisant le FNE-Formation (OPCO mobilisés) et les moyens du PIC pour prendre en charge une grande partie des coûts pédagogiques et du salaire (cf. schéma ci-joint)

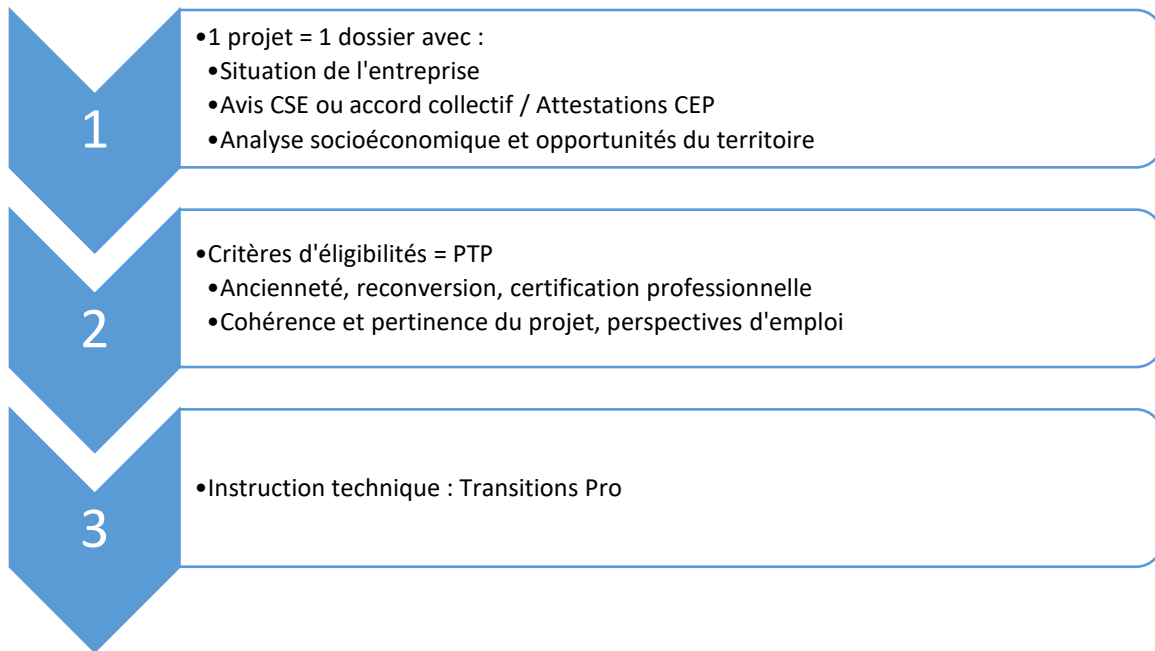


## Schéma de gestion d'un projet collectif de reconversion de salariés porté par l'entreprise

### Etape 1 : Processus d'élaboration du projet d'entreprise



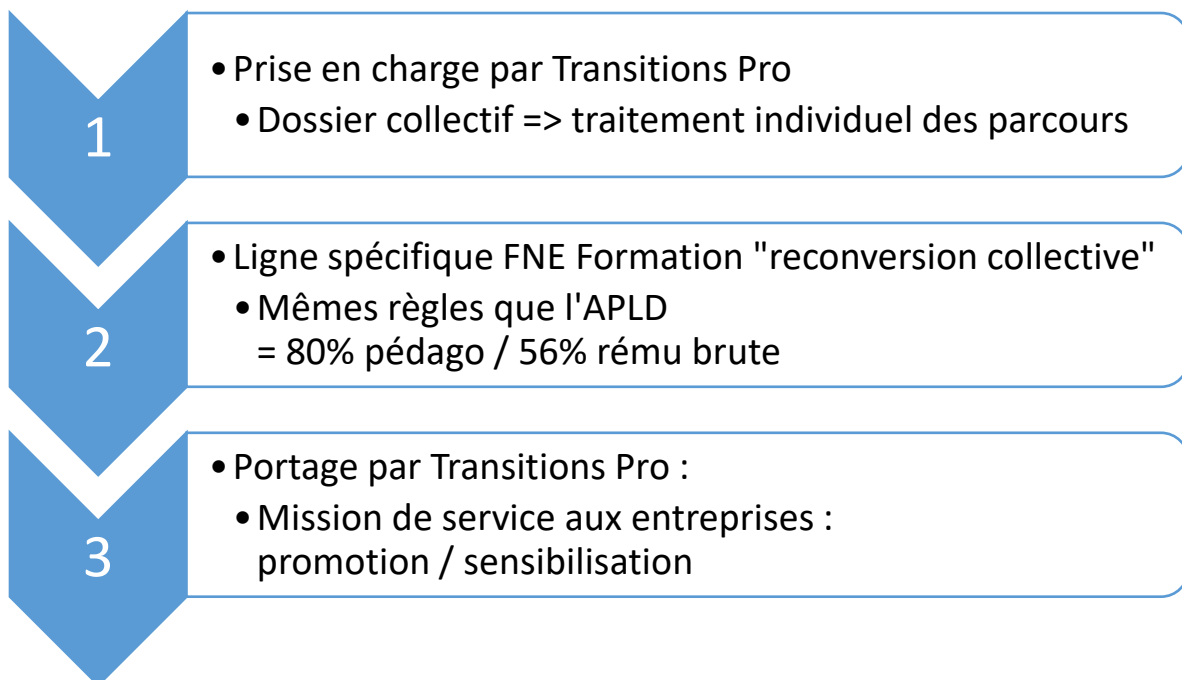
## Etape 2 : Processus d'instruction du projet



## Etape 3 : Validation

**Conférence des financeurs = DIRECCTE / Région / Transitions Pro**

## Etape 4 : Déploiement



## A creuser :

La question de l'évaluation : qui, où, comment ?